

Commune :  
LE PLESSIS PATE (494)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 850 F  
Document vérifié et numéroté le 28/08/2023  
A Corbeil PTGC  
Par Nathalie DESCOURS  
Inspectrice  
Signé

Corbeil  
75-79 rue Feray

91107 Corbeil-Essonnes Cedex  
Téléphone : 01 60 90 51 00  
Fax : 01 60 90 51 28  
cdfip.corbeil@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le ----- par ----- géomètre à -----.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente mise 6463.

A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

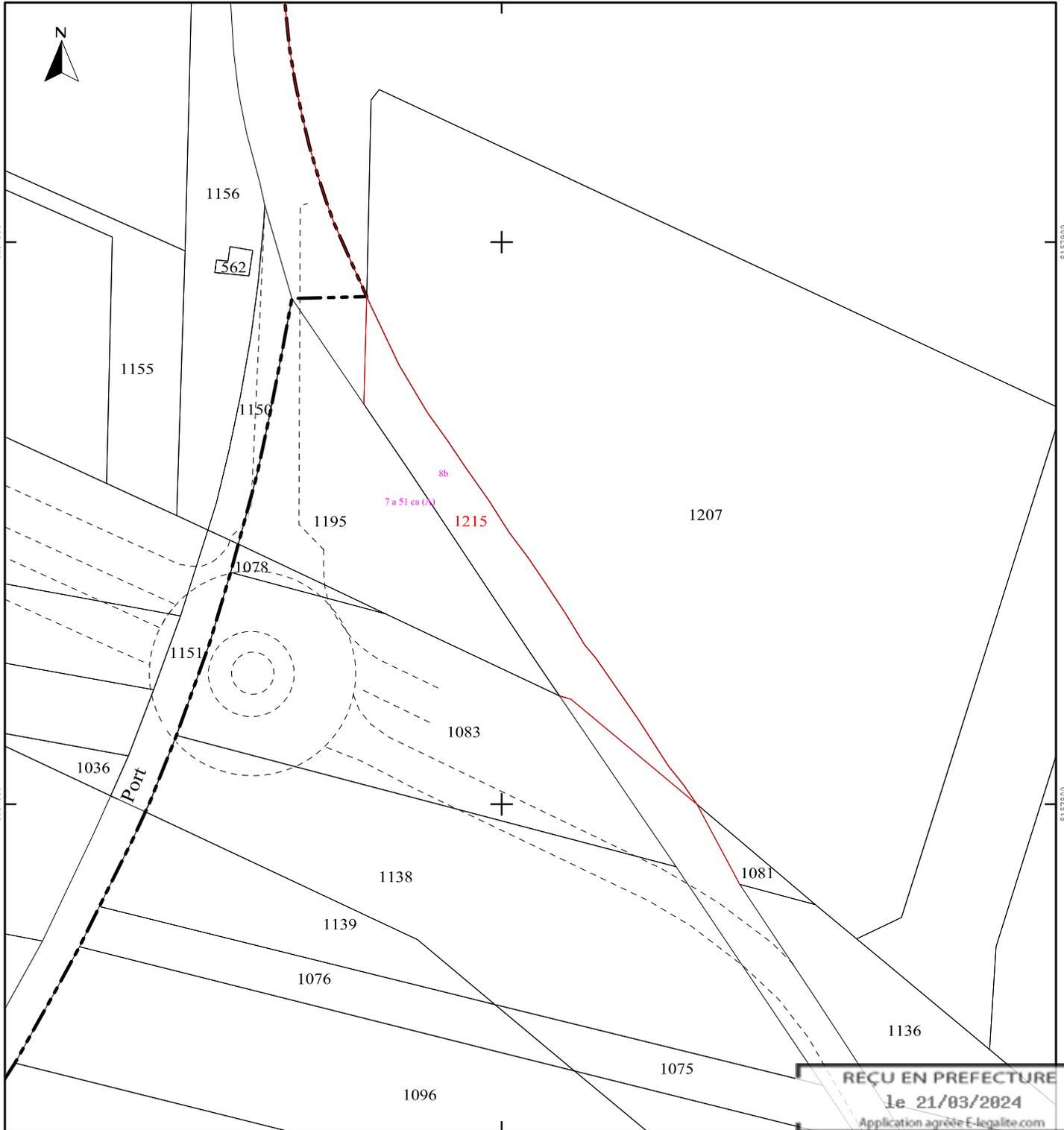
Section : A  
Feuille(s) : 000 A 01  
Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/2500  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 28/08/2023  
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par Gilles COSTA (2)  
Réf. : 220287 GC  
Le 10/08/2023

**Modification selon les énonciations d'un acte à publier**

PUBLICITÉ FONCIÈRE



REÇU EN PREFECTURE  
le 21/03/2024

Application agréée E-legalite.com